



**Assemblée générale**

Distr.  
GENERALE

A/C.2/46/17  
29 novembre 1991  
FRANCAIS  
ORIGINAL : RUSSE

Quarante-sixième session  
DEUXIEME COMMISSION  
Points 77 e) et f) et 78 de  
l'ordre du jour

DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE :  
ENVIRONNEMENT

DESERTIFICATION ET SECHERESSE

CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR L'ENVIRONNEMENT  
ET LE DEVELOPPEMENT

Lettre datée du 7 novembre 1991, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent de l'Union des Républiques socialistes  
soviétiques auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une lettre du Ministre des affaires étrangères de la République d'Ouzbékistan, Chakhlo N. Makhmoudova, sur la question de la coopération internationale pour sauver la mer d'Aral.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de ladite lettre comme document officiel de la quarante-sixième session de l'Assemblée générale, au titre des points 77 e) et f) et 78 de l'ordre du jour.

(Signé) Y. VORONTSOV

ANNEXE

Lettre datée du 7 novembre 1991, adressée au Secrétaire  
général par le Ministre des affaires étrangères de la  
République d'Ouzbékistan

Parce qu'il a été décidé arbitrairement que, dans l'économie nationale de l'Union soviétique, le rôle des républiques d'Asie centrale était celui de principal fournisseur de matières premières agricoles, la région se heurte à une situation hydrographique, démographique et - ce qui est extrêmement dangereux - écologique très difficile.

Pendant des années, on a partiellement détourné le cours des fleuves de Sibérie pour compléter les ressources en eau de l'Asie centrale et on a mobilisé toutes les ressources en eau de la région pour développer des industries utilisant de grandes quantités d'eau, ce qui a considérablement asséché la mer d'Aral.

Depuis le début des années 60, le niveau de la mer d'Aral a baissé de 15,6 mètres par rapport à une profondeur moyenne de 25 mètres, mettant à sec plus de 2 millions d'hectares, dont le sous-sol contient des sels toxiques accumulés pendant des millénaires.

Il n'y a plus du tout de navigation maritime ou fluviale, de pisciculture et d'élevage de bêtes à fourrure, l'approvisionnement en eau potable est devenu beaucoup plus difficile et, sur environ 1 million d'hectares, les deltas du Syr Daria et de l'Amou Daria se détériorent. En outre, les sels sont dispersés par l'érosion éolienne.

Pour des raisons sociales et écologiques, la santé de la population se dégrade, le taux de mortalité maternelle et infantile augmente, tout comme le nombre d'enfants nés avec des handicaps physiques et mentaux, et l'immunité de l'organisme diminue. Le patrimoine génétique de la population risque d'être modifié.

Le processus d'assèchement de la mer se poursuit et les conséquences négatives de la destruction de l'équilibre de l'écosystème et de la désertification s'amplifient.

Rien ne garantit actuellement que les déserts du Karakoum et du Kyzylkoum, qui s'étendent sur 650 000 kilomètres carrés, ne se joindront pas et que le désert ne gagnera pas 10 % encore de la superficie de la mer d'Aral.

Pour les 30 millions d'habitants des républiques de la région de la mer d'Aral, une profonde angoisse a succédé au malaise. Or, le problème de la mer d'Aral nous paraît angoissant non seulement pour la population des Etats adjacents, mais aussi, véritablement, pour celle des pays du Moyen-Orient, dont les ressources en eau se constituent dans les régions montagneuses contiguës et qui ne sont pas protégées par des obstacles naturels.

La qualité de l'eau et de l'air, la santé de la faune et de la flore et d'autres aspects des conditions de la vie ne peuvent manquer de préoccuper les habitants de la région - Afghanistan, Iran et Pakistan.

Personne d'entre nous n'est à l'abri de nouveaux effets négatifs tant que ce point chaud écologique non seulement persiste mais s'étend.

Le Gouvernement soviétique et les Etats adjacents de la mer d'Aral font tout ce qu'ils peuvent pour préserver la mer d'Aral et remettre en état l'environnement de la région. La stratégie de développement de l'agriculture a été révisée : les cultures intensives cèdent le pas aux cultures extensives, la structure de l'économie nationale est modifiée en faveur des secteurs où la consommation d'eau est faible ou nulle et on prend toute une série de mesures pour la protection de l'eau et son utilisation rationnelle dans l'économie nationale. On améliore en outre la qualité technique des systèmes d'irrigation utilisés.

On a commencé à développer en priorité l'approvisionnement en eau potable ainsi que le réseau d'établissements médicaux de prévention et de traitement et à bonifier les terres du fond de la mer asséchée. L'une des grandes tâches qui ont été définies consiste à restituer à la mer les ressources en eau libérées ainsi que les eaux non absorbées.

Néanmoins, l'étude du bilan hydrique en Asie centrale montre que même si la consommation d'eau est faible et si on construit un modèle d'économie nationale qui utilise moins d'eau, la région ne dispose plus des ressources en eau nécessaires pour résoudre ce problème.

De fait, la consommation d'eau en Ouzbékistan dépasse non seulement l'écoulement qui est probable à 95 et 90 % mais même l'écoulement annuel moyen. Il en est de même dans les autres républiques du bassin de la mer d'Aral.

Dans ces conditions, on peut considérer comme exceptionnelles les années où l'écoulement se situe entre 50 et 100 %. Ces années, le rejet à la mer peut se situer entre 18 et 40 kilomètres cubes, mais il est peu probable que ce volume soit atteint. En outre, ceci ne permet pas de maintenir le niveau de la mer d'Aral, l'évaporation étant d'environ 40 kilomètres cubes par an.

La population de la République d'Ouzbékistan et des autres républiques de la région ont placé leurs espoirs dans l'accord signé en 1990 entre l'URSS et le PNUE, concernant l'assistance dans l'élaboration d'un plan d'action pour sauver la mer d'Aral. Le diagnostic entrepris dans le cadre de ce programme permet de réunir les informations nécessaires pour élaborer le programme et le projet.

Néanmoins, la situation écologique se dégrade d'année en année et la zone sinistrée s'étend.

Dans ces conditions, il y a lieu de déclarer l'écosystème de la mer d'Aral zone de grosse catastrophe écologique pour les millions d'habitants de l'Asie centrale, du Kazakhstan et des pays du Moyen-Orient.

Etant donné la situation réelle et les risques de détérioration, le Président et le Gouvernement de la République d'Ouzbékistan m'ont chargée d'appeler votre attention, Monsieur le Secrétaire général, et celle de tous

les Etats Membres de l'ONU sur cette nouvelle région de catastrophe écologique.

Nous plaçons de grands espoirs en l'ONU et nous suggérons ce qui suit :

1. Compte tenu des résultats obtenus dans l'application de l'accord susmentionné entre l'URSS et le PNUE, l'ONU devrait envisager la possibilité de créer à Tachkent un centre consultatif scientifique international, appelé "Eco-Aral", qui serait chargé d'élaborer un programme, puis un projet visant à éliminer les sources de pollution transfrontières et à rétablir l'équilibre de l'écosystème et la santé écologique.

2. Le centre Eco-Aral pourrait avoir pour tâche de déterminer le montant de dépenses à engager pour résoudre ce nouveau problème écologique international.

3. Il nous semble nécessaire d'incorporer les énormes problèmes socio-économiques et écologiques de la mer d'Aral et de la région aux programmes de l'OMS (hygiène du milieu), de la FAO (produits chimiques et déchets de l'agriculture), du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe (catastrophes naturelles) et de l'Unesco (formation).

4. Les gouvernements de la région de la mer d'Aral et de la mer Caspienne et des Etats adjacents devraient, directement ou par l'intermédiaire du PNUE et de l'Alliance mondiale pour la nature conclure des accords régionaux et sous-régionaux sur la coopération dans la préservation et l'exploitation rationnelle des écosystèmes transfrontières, dans le cadre de programmes d'action communs pour lutter contre des problèmes généraux tels que la désertification et les pluies acides.

Nous estimons utile de créer une association de coopération régionale pour la protection de l'environnement des pays du Proche et du Moyen-Orient. Ces pays pourraient coopérer à l'élaboration de plans de lutte contre les situations d'urgence écologiques et de mesures permettant de réagir rapidement à des situations et problèmes critiques. Ils pourraient mettre au point et appliquer de concert des principes et recommandations de base touchant la protection de l'environnement et l'utilisation des ressources, notamment en ce qui concerne le commerce extérieur et les investissements étrangers.

A titre de mesures d'assistance à l'Ouzbékistan et aux autres Etats de la zone de catastrophe écologique, la coopération pourrait être organisée dans les domaines suivants :

- Livraison et mise en service d'équipements efficaces de dessalement de l'eau et de mise en bouteille d'eau de boisson;
- Livraison d'installations et mise en oeuvre de techniques de récupération des eaux usées, des déchets toxiques rejetés par les industries chimiques et autres secteurs de production;

- Fourniture d'une assistance en vue d'équiper les branches de l'économie consommatrices d'eau d'instruments et d'appareils très sensibles et de petites dimensions pour le contrôle de la qualité du milieu;
- Mise en place d'un système automatisé de surveillance de l'environnement et des bassins fluviaux;
- Création de coentreprises de fabrication des équipements nécessaires pour mécaniser et automatiser les méthodes et techniques d'irrigation permettant d'économiser l'eau;
- Fourniture d'une assistance en vue de doter les instituts médicaux d'appareils modernes et de médicaments.

Nous fondons également de grands espoirs sur la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (1992), qui doit notamment élaborer des recommandations concrètes dans des domaines tels que la protection des ressources en eau et la lutte contre la sécheresse et la désertification.

En août 1991, le Soviet suprême de la République a adopté une décision relative à l'indépendance de l'Ouzbékistan. Nous nous proposons de coopérer plus étroitement avec les programmes et les institutions spécialisées des Nations Unies et, en particulier, le PNUE, l'OMS et l'Unesco.

Nous souhaiterions également participer activement aux activités touchant le Registre international des substances chimiques potentiellement toxiques (RISCT) et le Système international d'information sur l'environnement (INFOTERRA).

Les orientations concrètes et précises de l'assistance humanitaire, financière et technique pourraient être examinées avec un groupe d'experts de l'ONU, dont nous solliciterions la visite dans la République dans les meilleurs délais possibles.

Nous sommes profondément convaincus que l'élaboration d'un programme et de projets relatifs à l'assainissement de l'environnement de vastes territoires, et leur application au cas de la mer d'Aral et de la région avoisinante aideront d'une façon inestimable de nombreux pays à gérer rationnellement l'environnement et à mieux connaître les processus d'évolution des écosystèmes à climat zonal stable, et enrichiront la science écologique.

Le temps ne travaille pas pour la mer d'Aral. Si ceux qui vivent dans son bassin ne soulèvent pas la question de l'avenir de cette région, la nature en posera une plus grave. Appuyant cette idée du célèbre scientifique américain Lister R. Brown, nous demandons à nouveau à la communauté internationale de contribuer à sauver la mer d'Aral et sa région et à sortir au plus vite la région de l'Asie centrale de la crise économique, sociale et écologique dans laquelle elle se débat.